

La prévention des chutes chez les aînés vivant à domicile

Direction de santé publique et d'évaluation

L'intervention multifactorielle personnalisée en prévention des chutes



Ce dépliant s'adresse aux personnes âgées qui ont fait une chute au cours de la dernière année et à leur entourage ainsi qu'aux gestionnaires et aux praticiens du réseau de la santé et des services sociaux.



Les chutes chez les aînés peuvent avoir des conséquences sur leur état de santé et leur autonomie. Le problème est à ce point important que le gouvernement du Québec en a fait une priorité en mettant de l'avant un continuum de

services en prévention des chutes à domicile.

Parmi ces services, **l'intervention multifactorielle personnalisée** en prévention des chutes à domicile est un **programme** destiné aux aînés de 65 ans et plus qui ont fait une chute

au cours de la dernière année et qui ont un profil de santé admissible.

Ce programme est offert, depuis 2002, par les services de soutien à domicile des centres de santé et de services sociaux (CSSS) de la région de Lanaudière.

Objectif du programme

Améliorer ou maintenir l'autonomie des aînés de 65 ans et plus en prévenant les problèmes avant qu'ils ne s'aggravent ou deviennent chroniques.



Une offre de service personnalisée de votre Centre de santé et de services sociaux

Cette offre comprend les services suivants :

Dépister la présence des cinq facteurs de risque de chute : les capacités motrices et l'équilibre, la consommation de médicaments, l'aménagement du domicile, l'alimentation et l'hypotension orthostatique.

Élaborer un plan d'intervention personnalisé.

Engager l'aîné et son entourage dans une démarche de santé globale.

Réévaluer la présence des facteurs de risque à tous les six mois pendant une période de 18 mois.

Notre approche



Informar, conseiller et orienter

Dispenser aux aînés et à leur entourage des informations scientifiquement validées sur la prévention des chutes.

Éduquer et impliquer

Favoriser les aptitudes personnelles des aînés pour qu'ils adoptent des comportements favorables à leur santé et à leur sécurité.

Créer des milieux favorables

Agir sur l'environnement physique et socioéconomique des aînés.

S'appuyer sur des stratégies efficaces

Offrir un contenu d'interventions qui ont fait leurs preuves, avec une intensité et une durée suffisante.

S'appuyer sur une équipe pluridisciplinaire formée sur la problématique des chutes

Offrir, selon les risques présents, une intervention adéquate qui fait appel à divers experts : physiothérapeute, thérapeute en réadaptation physique, ergothérapeute, infirmière, nutritionniste et, selon le cas, pharmacien et médecin.

Prévoir un suivi des aînés

Offrir un suivi aux aînés pour s'assurer de la compréhension des informations transmises et pour renforcer leur motivation tout au long de la durée de l'intervention (18 mois).



Le présent dépliant est une publication du Service de prévention et de promotion de la Direction de santé publique et d'évaluation de l'Agence de la santé et des services sociaux de Lanaudière. Ses auteurs souhaitent contribuer à l'amélioration des interventions liées au phénomène des chutes chez les clientèles âgées plus vulnérables.

La version PDF de ce document peut être téléchargée sur le site de l'Agence au : www.agencelanaudiere.qc.ca

Auteur :
Claude Bégin,
ASSS de Lanaudière

Collaborateurs :
Francine Gravel, CSSS NL
Jacinthe St-Martin, CSSS NL
Claire Chalifoux, CSSS SL
Annie Madore, CSSS SL

Mise en pages :
Josée Charron
Conception :
Marie-Josée Charbonneau

Source : (Adapté de) INSPQ,
La prévention des chutes dans
un continuum de services
pour les aînés vivant à
domicile. Guide
d'implantation-IMP, 2007,
682 p.

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du
Canada
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec
ISBN : 978-2-921672-90-0
(version imprimée)
978-2-1672-91-7 (PDF)
Deuxième trimestre 2008

Vous êtes intéressés?

Sachez que **votre participation est absolument libre et volontaire**. Vous pouvez cesser de participer aux interventions en tout temps, et sans délai, et vous continuez de recevoir les services de soutien à domicile. Si vous acceptez, un intervenant du CSSS vous contactera. Il se rendra chez vous pour faire une évaluation des facteurs de risque de chute. Il vous accompagnera dans cette intervention au cours des 18 prochains mois.

Tous les renseignements obtenus dans le cadre des interventions en prévention des chutes sont soumis aux règles sur la protection des renseignements personnels. Nous espérons que vous accepterez de participer.

Contactez votre CSSS (CLSC) en composant ce numéro de téléphone :

